

## Isolation Thermique et Économies d'Énergies MISSION ATTRT2 : Attestation de prise en compte de la réglementation thermique RT 2012 à l'achèvement des travaux

Cette mission de vérification vient en complément de la mission de contrôle TH relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie et consiste à réaliser les vérifications relatives à l'établissement de l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux conformément à l'article R 111-20-3 du code de la construction et de l'habitation.

Elle concerne tous les bâtiments soumis à la RT 2012.

### RECONNAISSANCES EXTÉRIEURES



### MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

- Assistance et suivi thermique tout au long du projet
- Mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe
- Mesures de perméabilité à l'air des réseaux aérauliques
- DPE
- Diagnostics ventilation en vue de l'obtention des certifications environnementales

 VOTRE AGENCE

### TYPES D'OUVRAGES CONCERNÉS

Bâtiments neufs ou parties nouvelles de bâtiments soumis à la RT 2012.

### NOTRE MISSION

En s'appuyant sur le récapitulatif standardisé d'étude thermique en version informatique mentionné à l'article 9 de l'arrêté du 26 octobre 2010 et de l'arrêté du 28 décembre 2012, QUALICONSULT utilise l'outil informatique mis à disposition sur un site internet du ministère en charge de la construction pour produire l'attestation mentionnée à l'article R. 111-20-3 du code de la construction et de l'habitation.

Une visite sur site est réalisée par l'inspecteur de QUALICONSULT à l'achèvement des travaux pour vérifier (par contrôle visuel) la cohérence des équipements installés avec les indications portées sur le récapitulatif standardisé d'étude thermique (générateurs de chaleur ou de froid, système de ventilation, protections solaires, solution retenue comme recours à une source d'énergie renouvelable).

L'inspecteur vérifie également le justificatif de la perméabilité à l'air et la cohérence vis à vis du document justifiant des isolants posés sur les parois opaques.